

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2025
Délibération n°110

L'An deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 12 septembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard ; HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; ADISON Franck ; JEANE Virginie ; CHERFILS Jacqueline ; PRAT Christelle ; GIRAUD Matthieu ;

Absents : VIESSANT Céline ; MOUGIN Rémi ; MOSSO Véronique ; VERNET Laurent

Procurations :

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Il convient de modifier le tableau des effectifs des agents communaux en vue d'adapter les postes des agent.es des services scolaires et périscolaires.

En effet, le départ par voie de mutation d'une ATSEM, Agente Territoriale Spécialisée des Écoles Maternelles a conduit à une réorganisation et réaffectation des missions. Il convient donc de prendre en compte les adaptations des postes de travail qui en résultent ainsi que les ajustements réalisés depuis la dernière réorganisation.

Fonction	Grade	Nombre d'emplois et temps de travail hebdomadaire
Direction		
Secrétaire Général	Attaché territorial	1 poste à 35h
Secrétaire général adjoint	Attaché territorial principal	1 poste à 30h45
Services administratifs		
Responsable du service urbanisme	Rédacteur territorial	1 poste à 35 h
Assistante du service urbanisme	Adjoint administratif	1 poste à 35 h
Responsable du service accueil, population	Rédacteur territorial principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35 h

Responsable du service comptabilité et ressources humaines	Rédacteur territorial	1 poste à 35 h
Comptabilité	Adjoint administratif	1 poste à 35 h
Agent d'accueil et secrétariat des affaires scolaires	Adjoint administratif	1 poste à 35 h
Responsable de la bibliothèque	Adjoint du patrimoine	1 poste à 17,50h à/c du 24/06/2025 puis 20h à/c du 01/01/2026
Services techniques		
Responsable des services techniques	Agent de maîtrise	1 poste à 35 h
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	2 postes à 35h
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	3 postes à 35h
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	1 poste à 6,50h
Agent polyvalent des services techniques	Adjoint technique	2 postes à 35h
Agent polyvalent des services techniques saisonnier	Adjoints techniques saisonniers entre le 1 ^{er} mai et le 31 octobre	3 postes à 35h
Service police		
Garde champêtre	Garde champêtre chef	1 poste à 35h
Services scolaires et périscolaires et entretien des bâtiments communaux		
Agent des services scolaires et périscolaires	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	1 poste à 31.62h
Agent des services scolaires et périscolaires	Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 33,10 h
Agent en charge des services périscolaires et de l'entretien des bâtiments communaux	Adjoint technique	1 poste à 26.16 h annualisées
Responsable de Cantine	Adjoint technique	1 poste à 18h17
Responsable de cantine	Adjoint technique	1 poste à 12h21
Agent d'entretien	Adjoint technique	1 poste à 19h18
Agent de cantine	Adjoint technique	1 poste à 12 h
Agent de cantine	Adjoint technique	1 poste à 12 h
Agent d'entretien	Adjoint technique	1 poste à 21h19
Agent d'entretien	Adjoint technique	1 poste à 7 h /mois
Agent des services scolaires et périscolaires	Adjoint technique	1 poste à 32.67h
Agent des services scolaires et périscolaires	Adjoint technique	1 poste à 24h
Agent des services scolaires et périscolaires	Adjoint technique	1 poste à 25h

Agent des services scolaires et périscolaires	Adjoint technique	1 poste à 25h
Agent des services scolaires et périscolaires	Adjoint technique	3 postes à temps non complet inférieurs à 15h
Camping et piscine : contrats saisonniers entre juin à septembre		
Agent responsable du camping	Adjoint technique	1 poste à 35 h
Agent polyvalent entretien et accueil du camping	Adjoint technique	1 poste à 28 h
Accueil d'accueil de la piscine et entretien des locaux	Adjoint technique	2 postes à 35 h
Maître-Nageur-Sauveteur	Éducateur des APS	1 poste à 27h
Surveillant de baignade	Opérateur des APS	2 postes à 27h

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Vu la délibération du conseil municipal n°84 du 19 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

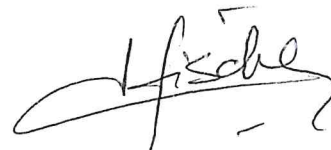
Approuve le tableau des effectifs des agents communaux,

Dit que la présente délibération abroge la délibération n°84 du 19 juin 2025.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER



Envoyé en préfecture le 19/09/2025

Reçu en préfecture le 19/09/2025

Publié le 19/09/2025



ID : 005-200064657-20250918-DCM250918110-DE